



- ▲ AC1 : Protection des monuments historiques
- AC1 : Protection des monuments historiques (tampon de 500m)
- AC2 : Site et monuments naturels classés
- ▨ AC4_spr24_expportigrepolygone
- EL3 : Halage et marchepied
- I3 : Canalisation de distribution et de transport de gaz
- I4 : Réseau électrique
- T1 : Voie ferrées
- T5 : Dégagement aéronautique
- ▨ PM1 : Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP)



CITADIA
 Citad Conseil - 12 Rue Edouard Belin, 63000 MONTAUBAN / Tél: 05.63.30.11.41 / Fax: 05.63.30.21.02 / Mail: info@citadia.com
 [INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]



Naussannes

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

SERVITUDES

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Bastides Dordogne-Périgord

Echelle : 1:6 182

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord
 Mission: PLUI de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord
 Sources: DGFIP 2023
 Réalisation: Citadia Conseil le 13.11.2023